

\* T4

Date de révision: 26.11.2018

# 8425014111

Version: 5 / FR

Master No. MA-211

Date d'impression: 04.02.2021

## **RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise**

### **1.1. Identificateur de produit**

#### **Nom commercial**

T4

### **1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**

#### **Utilisation de la substance/mélange**

spotting agent

### **1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**

#### **Adresse/distributeur**

EBERHARDT

18 rue des Frères Eberts – BP 30083 –

67024 Strasbourg Cedex 1

No. de téléphone 03.88.65.71.71

Adresse email: chloe.cabassut@eberhardt.fr

Web: www.eberhardt.fr

#### **Adresse/fabricant**

BÜFA Reinigungssysteme GmbH &amp; Co. KG

August-Hanken-Str. 30

26125 Oldenburg

No. de téléphone +49 441 9317 0

No. Fax +49 441 9317 100

Service émetteur / Department product safety / +49 441 9317 108

téléphone

E-Mail produktsicherheit-rs@buefa.de

### **1.4. Numéro d'appel d'urgence**

Centre Antipoison et de Toxicovigilance de NANCY: +33 3 83 22 50 50

## **RUBRIQUE 2: Identification des dangers**

### **2.1. Classification de la substance ou du mélange**

#### **Classification (règlement (CE) no 1272/2008)**

Skin Irrit. 2 H315

Eye Dam. 1 H318

### **2.2. Éléments d'étiquetage**

#### **Étiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008**

#### **Pictogrammes de danger**



#### **Mention d'avertissement**

Danger

#### **Mentions de danger**

H315 Provoque une irritation cutanée.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

#### **Conseils de prudence**

P280.2 Porter des gants de protection/ un équipement de protection des yeux/ un

\* T4 Date de révision: 26.11.2018  
 # 8425014111 Version: 5 / FR Master No. MA-211 Date d'impression: 04.02.2021

P302+P352 équipement de protection du visage.  
 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.  
 P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.  
 P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

### composants dangereux déterminants pour l'étiquetage (règlement (CE)1272/2008)

contient 2-Aminoéthanol

### 2.3. Autres dangers

Le produit ne contient pas de substances PBT/vPvB.

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.2. Mélanges

#### Composants dangereux

##### 2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol

No. CAS 112-34-5  
 No. EINECS 203-961-6  
 Numéro d'enregistrement 01-2119475104-44-XXXX  
 Concentration >= 10 < 25 %  
 Eye Irrit. 2 H319

##### 2-Aminoéthanol

No. CAS 141-43-5  
 No. EINECS 205-483-3  
 Numéro d'enregistrement 02-2119486455-28-XXXX  
 Concentration >= 3 < 5 %  
 Acute Tox. 4 H312  
 Acute Tox. 4 H302  
 Skin Corr. 1B H314  
 Acute Tox. 4 H332

##### docusate sodique

No. CAS 577-11-7  
 No. EINECS 209-406-4  
 Numéro d'enregistrement 01-2119491296-29-XXXX  
 Concentration >= 1 < 10 %  
 Skin Irrit. 2 H315  
 Eye Dam. 1 H318

Pour l'explication des abréviations voir section 16.

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

#### En cas d'inhalation

Assurer un apport d'air frais. En cas de malaise, conduire le malade auprès d'un médecin.

#### En cas de contact avec la peau

Laver immédiatement à l'eau et au savon.

#### En cas de contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, rincer sous un fort courant d'eau ou à l'aide d'une solution oculaire.

\* T4 Date de révision: 26.11.2018  
 # 8425014111 Version: 5 / FR Master No. MA-211 Date d'impression: 04.02.2021

Demander aussitôt l'avis d'un médecin.

#### En cas d'ingestion

Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau. Demander aussitôt l'avis d'un médecin.

#### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Pas d'information disponible

#### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Pas d'information disponible

### RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

#### 5.1. Moyens d'extinction

##### Moyen d'extinction approprié

Dioxyde de carbone, Produits extincteurs en poudre, Eau pulvérisée

#### 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dans le cas d'un incendie environnant, montée de la pression et risque d'éclatement possibles.

#### 5.3. Conseils aux pompiers

Refroidir les récipients menacés par vaporisation d'eau.

### RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

#### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Sol très glissant suite au déversement du produit. Utiliser un vêtement de protection individuelle.

#### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne rejeter ni dans les canalisations d'égout, ni dans les eaux.

#### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser avec un produit absorbant (par ex. sable, Kieselguhr, liant universel). Le produit récupéré doit être manipulé conformément aux indications de la Section 13 "Elimination".

#### 6.4. Référence à d'autres rubriques

Se référer aux mesures de protection énumérées dans les Sections 7 et 8.

### RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

#### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Observer les mesures de précaution habituelles pour la manipulation des produits chimiques.

#### 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Enveloppes vides peuvent contenir les restes du produit et c'est pourquoi il est nécessaire les traiter prudemment. Les emballages entamés doivent être refermés soigneusement et conservés en position verticale.

#### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Pas d'information disponible

### RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

#### 8.1. Paramètres de contrôle

##### Valeurs limites d'exposition

##### (2-Méthoxyméthyléthoxy)propanol

Liste	VLEP			
Valeur	308	mg/m <sup>3</sup>	50	ppm(V)

Limitation maximale; Résorption de l'épiderme / sensibilisateur: pp; Groupe du risque pendant la grossesse; Etablie le: 2011; Remarque: TMP: 84

##### 2-(2-Butoxyéthoxy)éthanol

\* T4 Date de révision: 26.11.2018  
 # 8425014111 Version: 5 / FR Master No. MA-211 Date d'impression: 04.02.2021

Liste VLEP  
 Valeur 67,5 mg/m<sup>3</sup> 10 ppm(V)  
 Valeur limite à courte terme 101,2 mg/m<sup>3</sup> 15 ppm(V)  
 Limitation maximale; Résorption de l'épiderme / sensibilisateur; Groupe du risque pendant la grossesse: Etablie le: 2011; Remarque: TMP:84; FT:254

**Glycerol**

Liste VLEP  
 Valeur 10 mg/m<sup>3</sup>  
 Limitation maximale; Résorption de l'épiderme / sensibilisateur: Groupe du risque pendant la grossesse: Etablie le: 2011

**2-Aminoéthanol**

Liste VLEP  
 Valeur 8 mg/m<sup>3</sup> 3 ppm(V)  
 Limitation maximale; Résorption de l'épiderme / sensibilisateur; Groupe du risque pendant la grossesse: Etablie le: 2011; Remarque: TMP: 49, 49 bis; FT: 146

**8.2. Contrôles de l'exposition****Mesures d'ordre technique / Mesures d'hygiène**

Observer les mesures de précaution habituelles pour la manipulation des produits chimiques.  
 Equipement de protection individuelle doit être conforme avec la Règlement (CE) 2016/425 du Conseil et aux normes CEN résultant de leur part.

**Protection respiratoire - Note**

N'est pas nécessaire

**Protection des mains**

Gants résistant aux produits chimiques  
 Matériau approprié nitrile  
 Épaisseur du gant >= 0,6 mm  
 Temps de pénétration 480 min

**Protection des yeux**

Lunettes assurant une protection complète des yeux

**Protection du corps**

Vêtement de travail couramment utilisés pour travaux chimiques.

**RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques****9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Etat liquide  
 Couleur jaunâtre  
 Odeur odeur spécifique au produit  
 valeur pH  
 Valeur 10,5 à 11,5  
 Point d'éclair  
 Valeur > 100 °C  
 Densité  
 Valeur env. 1,04 kg/l  
 Hydrosolubilité  
 Remarque miscible  
 Viscosité  
 Valeur env. 12 s  
 méthode DIN 53211 4 mm

**9.2. Autres informations**

Pas d'information disponible.

\* T4

Date de révision: 26.11.2018

# 8425014111

Version: 5 / FR

Master No. MA-211

Date d'impression: 04.02.2021

## **RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**

### **10.1. Réactivité**

Pas de réactions dangereuses si les prescriptions de stockage et de manipulation sont respectées.

### **10.2. Stabilité chimique**

Le produit est stable.

### **10.3. Possibilité de réactions dangereuses**

Under normal conditions of storage and use, hazardous reactions will not occur.

### **10.4. Conditions à éviter**

Protéger des fortes chaleurs et du rayonnement direct du soleil.

### **10.5. Matières incompatibles**

Aucuns connus.

### **10.6. Produits de décomposition dangereux**

Pas de produit de décomposition dangereux connu.

## **RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**

### **11.1. Informations sur les effets toxicologiques**

#### **Toxicité aiguë par voie orale**

ATE	>	10.000	mg/kg
méthode		valeur calculée (règlement (CE)1272/2008)	

#### **Toxicité aiguë par pénétration cutanée**

ATE	>	10.000	mg/kg
méthode		valeur calculée (règlement (CE)1272/2008)	

#### **Toxicité aiguë par inhalation**

ATE	>	100	mg/l
Administration/Forme		Vapeurs	
méthode		valeur calculée (règlement (CE)1272/2008)	
ATE	>	20	mg/l
Administration/Forme		Poussières/Brouillards	
méthode		valeur calculée (règlement (CE)1272/2008)	

#### **Corrosion/irritation cutanée**

Irritant pour la peau et les muqueuses.

#### **lésions oculaires graves/irritation oculaire**

Risque de lésions oculaires graves.

#### **Sensibilisation (Composants)**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### **Mutagénicité**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### **Cancérogénicité**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### **Toxicité pour la reproduction**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### **toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT)**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### **Danger par aspiration**

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

## **RUBRIQUE 12: Informations écologiques**

\* T4 Date de révision: 26.11.2018  
 # 8425014111 Version: 5 / FR Master No. MA-211 Date d'impression: 04.02.2021

**12.1. Toxicité****Toxicité pour les poissons**

Des données écotoxicologiques ne sont pas disponibles dans cette sous-section pour le produit lui-même.

**Toxicité pour les daphnies**

Des données écotoxicologiques ne sont pas disponibles dans cette sous-section pour le produit lui-même.

**Toxicité pour les algues**

Des données écotoxicologiques ne sont pas disponibles dans cette sous-section pour le produit lui-même.

**Toxicité pour les bactéries**

Des données écotoxicologiques ne sont pas disponibles dans cette sous-section pour le produit lui-même.

**12.2. Persistance et dégradabilité**

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) no 648/2004 relatif aux détergents.

**12.3. Potentiel de bioaccumulation**

Des données écotoxicologiques ne sont pas disponibles dans cette sous-section pour le produit lui-même.

**12.4. Mobilité dans le sol**

Des données écotoxicologiques ne sont pas disponibles dans cette sous-section pour le produit lui-même.

**12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB****Evaluation des propriétés de persistance et de bioaccumulation**

Le produit ne contient pas de substances PBT/vPvB.

**12.6. Autres effets néfastes**

Des données écotoxicologiques ne sont pas disponibles dans cette sous-section pour le produit lui-même.

**RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination****13.1. Méthodes de traitement des déchets****Déchets de résidus**

Attribuer un numéro de code de déchet selon le catalogue européen des déchets en accord avec le service régional d'élimination des déchets.

**Emballages contaminés**

Les emballages entièrement vidés peuvent être recyclés.

**RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport****Transport terrestre ADR/RID**

Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport terrestre.

**Transport maritime IMDG/GGVSee**

Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport maritime.

**RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation****15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****COV**

COV (CE)	4,85	%
----------	------	---

---

\* T4 Date de révision: 26.11.2018  
# 8425014111 Version: 5 / FR Master No. MA-211 Date d'impression: 04.02.2021

---

**Composants (règlement (CE) no 648/2004)****moins de 5 %:**

agents de surface anioniques

**Autres informations**

Le produit ne contient pas de substances extrêmement préoccupantes (SVHC).

**15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'est réalisée pour ce préparation.

**RUBRIQUE 16: Autres informations****mentions de danger H-de la rubrique 3**

H302 Nocif en cas d'ingestion.  
H312 Nocif par contact cutané.  
H314 Provoque des brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.  
H315 Provoque une irritation cutanée.  
H318 Provoque de graves lésions des yeux.  
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
H332 Nocif par inhalation.

**abréviations**

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic  
vPvB: Very persistent and very bioaccumulative

**catégories de danger CLP de la rubrique 3**

Acute Tox. 4 Toxicité aiguë, Catégorie 4  
Eye Dam. 1 Lésions oculaires graves, Catégorie 1  
Eye Irrit. 2 Irritation oculaire, Catégorie 2  
Skin Corr. 1B Corrosion cutanée, Catégorie 1B  
Skin Irrit. 2 Irritation cutanée, Catégorie 2

**Informations complémentaires**

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de sécurité sont marquées par : \*\*\*

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.